Partout, il suivra ce cérémonial, s'évertuant à planter des croix, à rénover les sanctuaires de la Vierge abandonnés. A partir du printemps 1708, alors qu'il a atteint trente-cinq ans, il commence à prêcher dans le diocèse de Nantes, sur les deux rives de la Loire, notamment dans la future Vendée militaire.

## CHAPITRE VII

## LE CALVAIRE DE PONTCHÂTEAU

Grignion de Montfort retourne dans le diocèse de Nantes en 1708. L'évêque est alors Mgr Gilles de Beauvau. Son gallicanisme le pousse à une servilité excessive à l'égard du pouvoir. Or son clergé est très divisé par la querelle janséniste et le prélat joue de ces divisions pour s'imposer dans son diocèse. L'évêque donne tour à tour satisfaction à chacune des tendances opposées en octroyant aux uns et aux autres différents postes diocésains.

M. Lévêque, qui a accueilli Grignion de Montfort autrefois à la communauté de Saint-Clément, est décédé en 1704 et a été remplacé par un janséniste notoire, M. de La Noë-Ménard. Formé à l'Oratoire, c'est un rigoriste, donc un ennemi des jésuites à qui on reproche leur laxisme. Le marquis de Sévigné disait avec ironie à propos d'un cas de conscience : « Consultez M. de La Noë-Ménard ou tout autre bon prêtre, pourvu qu'il ne soit pas dans la saine morale de la Compagnie de Jésus. »

Le conseil épiscopal qui entoure l'évêque est aussi déchiré entre les deux factions adverses. Mais face à M. du Moulin-Henriet, vicaire général favorable au jansénisme, Grignion de Montfort va trouver un défenseur en la personne de M. Barrin, originaire de Montfort et apparenté aux Grignion. Nous avons vu que son père Jean-Baptiste avait été le fermier général du prieuré de Saint-Lazare, qui appartenait au chanoine Barrin, oncle du grand vicaire de Nantes. Les Barrin ont des parents,

les Barrin de la Gallissonière, qui possèdent des fiefs dans le pays de Clisson.

Aussi le vicaire général Barrin se proposera tout naturellement d'envoyer Grignion de Montfort en mission dans le vignoble. Il y secondera le père Joubard, un célèbre prédicateur jésuite, « second Maunoir » qui parcourt le diocèse de Nantes. On lui confie d'abord une mission dans la paroisse nantaise de Saint-Similien. Sa réputation l'a précédé et les étudiants en droit de la ville, volontiers chahuteurs, ont décidé d'organiser à leur façon une réception à ce prédicateur inopportun qui ne cesse de les rappeler à leurs devoirs, alors que ceux-ci affichent gaillardement leur incrédulité. A la sortie de l'église, les jeunes gens lui tendent un traquenard, mais dans la bousculade générale qui s'ensuit, il parvient à s'échapper.

Sa popularité dans le petit peuple de Nantes est telle que sa présence suscite chaque fois des phénomènes étranges. Une jeune fille voit la Vierge lui apparaître. Ayant oublié d'apporter avec elle ses provisions pour suivre la mission, elle commence à avoir faim vers midi mais n'ose l'avouer à son entourage; or, subitement, un morceau de pain lui est présenté par une belle dame.

- C'est la Vierge Marie, s'écrie-t-elle.

Aussitôt la foule l'entoure. Le « miracle » est, bien sûr, immédiatement attribué à la présence du missionnaire. Les jansénistes se gaussent de ce prétendu miracle et Grignion de Montfort est rapidement envoyé en mission dans le vignoble, à l'écart des turbulences urbaines.

C'est d'abord la paroisse de Vallet, au cœur du vignoble, qui l'accueille. On est au mois de septembre et les vendanges viennent de commencer. Le moment est peu propice et les paroissiens manifestent une certaine tiédeur face à ces missionnaires qui viennent les troubler dans leur labeur, à un moment aussi crucial pour eux.

Le frère Mathurin, qui ne quitte plus Montfort depuis Poitiers, a trouvé un moyen pour alerter les vignerons : il parcourt les villages et sillonne les vignes en agitant une clochette. Le brave homme exhorte les vignerons : Alerte, alerte, alerte, La mission est ouverte: Venez-y tous, mes bons amis. Venez gagner le paradis!

A dire vrai, il n'était pas difficile de convaincre les vignerons, car la présence du prédicateur adulé pouvait entraîner une bonne récolte.

On sait bien, dans ce pays de vignobles, que là où le missionnaire est bien reçu, les vendanges sont bonnes. En revanche, un mauvais accueil peut entraîner les foudres divines. Les vignerons craignent plus que d'autres la foudre et la grêle qui peuvent s'abattre à la fin de l'été et compromettre gravement la récolte.

Le phénomène tant redouté ne manque pas de se produire dans cette région. A Vallet, il n'y a qu'un récalcitrant, qui boude ostensiblement la mission. Au soir d'une journée très chaude un orage finit par éclater: le malheureux est frappé par la foudre! La foule y voit évidemment le châtiment de Dieu.

En présence des missionnaires, elle manifeste souvent sa piété avec exubérance. Mais une fois ceux-ci disparus, elle reprend ses habitudes et délaisse les pratiques religieuses qu'on vient de lui inculquer. Les prêtres ne sont pas assez nombreux pour entretenir la foi de leurs ouailles. Lorsque Montfort retraversera cette région en 1714, il devra admettre qu'ils ont déjà oublié le chapelet

Après le vignoble, Montfort est envoyé par M. Barrin à La Chevrollière, près du lac de Grand-Lieu. Un jeune prêtre, issu d'une famille aisée des Moutiers-en-Retz, Pierre Ernault des Bastières l'a rejoint pour l'aider; titulaire de plusieurs bénéfices, il peut employer son temps librement. L'abbé des Bastières, qui a suivi Montfort dans de nombreuses missions, nous a laissé un recueil de souvenirs très précieux.

La mission de La Chevrollière sera l'une des plus difficiles de sa carrière de prédicateur. En effet, le curé s'oppose fermement à lui et il n'hésite pas à paraître en chaire revêtu de son étole pour dissuader ses paroissiens:

- On ne vous y apprend que des bagatelles, s'écrie-t-il; vous feriez mieux de rester dans vos maisons et de travailler pour gagner votre vie et celle de vos enfants!

Montfort ne désarme pas et entonne un *Te Deum* repris tant bien que mal par l'assemblée des fidèles. La voix du curé disparaît bientôt, engloutie dans le chœur tonitruant de ses paroissiens qui sont venus écouter cet « intrus ».

 Remercions le Bon Dieu de la charmante croix qu'il lui a plu de nous envoyer; j'en ai une joie que je ne saurais exprimer, confiera-t-il ensuite à l'abbé des Bastières.

L'incident terminé, l'explosion des sanglots de la foule résonne sous la voûte de l'église. Montfort a accompli sa mission : tous les paroissiens se convertissent!

Mais le curé de La Chrevrollière ne s'avoue pas vaincu pour autant. Ses paroissiens, dit-il, ont été abusés par un imposteur, un fourbe. Son air rayonnant et dévot pendant la récitation du chapelet, sa tête penchée sur l'épaule, ses mains jointes pressées contre la poitrine dans une crispation de ferveur, ses yeux tendrement fixés sur le Saint Sacrement, tout cela n'est que de la plus haute farce. Le curé et plusieurs prêtres de ses amis décident de lui tendre un guet-apens, une fois la nuit tombée, dans le cimetière jouxtant l'église. A peine paraît-il que les injures pleuvent.

- Voleur, fourbe, charlatan! entend-on.

- Perturbateur du repos public!

 Il ne fait des missions que pour s'enrichir aux dépens des pauvres!

- Il séduit les gens simples par ses enchantements! Et ils jurent tous qu'ils le poursuivront partout où il ira!

Montfort ne s'est pas démonté. Il reste imperturbable devant les villageois médusés.

Mais l'affaire n'en reste pas là; une noble dame de la paroisse s'empresse de se plaindre à Mgr de Beauvau des troubles qu'il sème sur son passage. Elle raconte à l'évêque qu'il l'a sollicitée dans le confessionnal!

Mgr de Beauvau est très gêné. Ses propres vicaires généraux le dépeignent aussi comme un hypocrite, un ignorant et un vagabond. Au yeux des gens du monde, il passe pour un profiteur du peuple; et la rumeur ajoute qu'il est débauché!

L'évêque de Nantes ne tardera pas à utiliser cette accusation employée contre lui.

Cette mission de La Chevrollière a failli lui coûter la vie, mais pour une autre raison. Les sévères traitements qu'il s'inflige malgré les interdictions de ses supérieurs sont venus, une nouvelle fois, à bout de sa solide constitution. Ses traits se sont encore creusés. Ses yeux paraissent de plus en plus enfoncés dans leurs cavités et ses pommettes se font plus saillantes.

Au cours de la mission, il est pris de violentes coliques qui l'obligent à s'aliter. Mais toujours enclin à y voir un signe de Dieu, il ne ménage pas ses efforts malgré sa maladie et il aide même les hommes à porter la croix, « les pieds et la tête nus », à l'issue de la mission. Bien qu'exténué et à bout de force, il réussit à haranguer la foule devant la croix dressée. A la fin de la mission, il est guéri! Dieu en a décidé ainsi.

A la fin de cette année 1708, il revient vers le vignoble nantais et prêche à Vertou et à Saint-Fiacre. A Vertou, il fait brûler sur un bûcher les mauvais livres qu'on lui a apportés et les jeunes filles y jettent leurs parures.

En février 1709, on le retrouve en Brière, une région très peu chrétienne, délaissée, donc une terre de prédilection. A Campbon, l'église est toute délabrée, les murs sont souillés, le pavé est cahoteux et encombré de pierres tombales.

Un jour, il fait sortir les pierres par les hommes de la paroisse; puis il leur fait repaver proprement le sol. Les murs sont blanchis à la chaux. Il n'a pas craint de faire aussi recouvrir de chaux les armoiries du seigneur du lieu, le duc de Coislin. La réaction ne se fait pas attendre : quelques jours plus tard, le sénéchal de Pontchâteau, Guischard de La Chauvelière, et plusieurs officiers de la juridiction se précipitent pour l'arrêter à la fin de son sermon, lui reprochant d'empiéter sur les droits du seigneur. Heureusement, il est finalement laissé en liberté, mais le sénéchal de Pontchâteau ne se tient pas pour battu. « L'affaire de Pontchâteau » ne fait que commencer. Là comme ailleurs, il est indésirable. La rumeur

circule à nouveau qu'on a voulu attenter à sa vie, au village de Montmignac.

Ses actions intempestives dans le duché de Coislin dressent contre lui les gens du monde. Il prétend leur enlever un droit auquel ils tiennent tout particulièrement: celui de se faire enterrer dans les églises. Pour nombre d'hommes de loi et de bourgeois enrichis, c'est une consécration de leur rang social. Mais pour lui, les églises n'appartiennent qu'à Dieu seul et à ceux qui le servent humblement.

L'enterrement des personnes de condition dans les églises est une profanation des lieux saints; dans toute l'Église primitive, on n'enterrait les papes et les évêques que dans les cimetières. Or, lui, pour faire rentrer les pauvres à l'église, il chasse pour ainsi dire les marchands du temple et leurs pierres tombales. Les églises étant bien souvent délaissées en l'absence de pasteurs, l'usage s'est tellement répandu d'y mettre des tombes que celles-ci finissent par encombrer le pavé. Cette pratique est condamnée par les autorités ecclésiales.

L'église de Crossac, où Montfort commence un nouveau prêche en mars 1709, ressemble étrangement à un cimetière; en dehors du chœur, elle n'est même pas pavée et les tombes sont posées à même la terre. Comme la mort récente du desservant de l'église a laissé celle-ci sans pasteur jusqu'au mois d'août, il a les mains libres pour agir!

Fils d'un homme de loi, il connaît son droit. Et il a beau s'appuyer sur des règles canoniques, il sait que le parlement de Bretagne est en mesure de faire respecter la coutume. Il y aura donc manifestement un conflit de juridiction : c'est l'époque où les parlements, notamment celui de Rennes, empiètent de plus en plus sur le domaine ecclésiastique.

Il essaye de tourner la difficulté en faisant signer aux notables de Crossac devant notaire une lettre dans laquelle ils acceptent de renoncer à être enterrés dans l'église paroissiale. Désormais, ils le seront au cimetière comme tout le monde. Dans l'immédiat, l'affaire reste sans rebondissements.

Au milieu d'avril, Montfort arrive à Pontchâteau pour

une mission de plusieurs semaines. Les habitants des environs passent pour dévots. C'est donc le lieu idéal pour mettre à exécution le projet qui lui tient à cœur depuis longtemps: édifier un calvaire monumental. Il parcourt toutes les paroisses alentour: Besné, La Chapelle-des-Marais, Missilac, Herbignac, Camoël, Assérac. Un nouvel acolyte l'a rejoint en la personne de l'abbé Olivier, fils d'un riche marchand drapier de Nantes que sa fortune met à l'abri du besoin.

Pontchâteau offre de nombreuses possibilités: il y a de grandes landes incultes, terres communes sur lesquelles paissent des troupeaux et une main d'œuvre disponible. Le lieu est tout trouvé: ce sera le point culminant de la région d'où l'on aperçoit toute la côte de Saint-Nazaire à Guérande: la lande dite de La Madeleine, terre dont le duc de Coislin est le seigneur. Ainsi, la croix se verra de loin et proclamera au monde la présence de Dieu.

Ce lieu baignait déjà dans les légendes avant l'arrivée de Montfort, dira-t-on, plus tard... On y avait vu, un jour, en plein midi, des croix environnées d'étendards descendre du ciel. Les troupeaux effrayés par le roulement du tonnerre avaient envahi les hameaux voisins. Le calme revenu, l'air avait retenti d'une harmonie céleste, formée d'un immense chœur d'anges. Cette vision ressemble étrangement aux spectacles hauts en couleur que Montfort donne à voir dans ces missions. Mais, il faut bien que le choix du lieu ait une justification divine... A l'automne, toute la paroisse se met à l'œuvre. Le projet est gigantesque!

Montfort n'a qu'un désir en tête: rappeler à tout le peuple chrétien que les Lieux saints sont restés aux mains des Turcs, donc des infidèles; ceux-ci n'ont été repoussés de Vienne qu'en 1683 et le souvenir en est encore bien vivant. Comme il n'est plus question pour les rois catholiques d'aller reprendre ces Lieux saints, il ne reste plus comme solution que de les édifier sur cette terre de Pontchâteau. La construction du calvaire devient ainsi une nouvelle croisade! Quelques strophes significatives sont composées pour l'occasion:

Hélas! Le Turc retient le saint calvaire
Où Jésus-Christ est mort.
Il faut, chrétiens, chez nous-mêmes le faire:
Faisons un calvaire ici,
Faisons un calvaire!

Oh! Qu'en ce lieu l'on verra de merveilles!
Que de conversions,
De guérisons, de grâces sans pareil!
Faisons un calvaire ici,
Faisons un calvaire!

Des plans sont dessinés: on dressera trois croix comme au Golgotha et des statues figureront la Vierge, saint Jean et sainte Madeleine. L'ensemble sera construit selon trois cercles concentriques. Le premier délimitera le calvaire proprement dit. Entre les deuxième et troisième seront creusées des douves, entourant la sainte montagne et la protégeant. Au-delà du troisième cercle seront plantés cent cinquante sapins et quinze cyprès représentant un gigantesque rosaire d'un genre tout nouveau: chaque groupe de dix sapins sera entouré de deux cyprès... Il est prévu ultérieurement d'y représenter par des adjonctions toute la Passion du Christ.

Le caractère gigantesque du projet va nécessiter des heures et des heures de travail. Il faut acheminer des tombereaux de terre pour édifier la butte initiale. Des centaines de personnes apportent bénévolement leur concours. « J'ai compté une fois, écrit l'abbé Olivier, environ cinq cents personnes et bien cent bœufs pour tirer les charrettes, tant le monde travaillait avec un courage surprenant; si bien que j'ai vu quatre hommes avoir beaucoup de peine à charger une pierre sur la hotte d'une fille de dix-huit ans qu'elle portait avec joie sur la montagne. J'ai vu traîner des douves des pierres qui pesaient jusqu'à deux pipes de vin, seulement avec une ou deux cordes. »

Des pèlerins se détournent de leur chemin pour prêter main-forte aux fidèles de la région; il en vient d'Espagne et des Flandres. Des prêtres, des messieurs et des dames de qualité y participent n'hésitant pas à porter euxmêmes des hottes de terre. Le projet est incontestablement très mobilisateur : il ne peut que séduire les heureux élus de Pontchâteau, qui vont avoir ce privilège d'avoir chez eux un morceau de la Terre sainte. Tous les corps de métier sont représentés, des charpentiers aux tailleurs de pierre.

C'est un travail de Titan que tous ces gens accomplissent par dévotion, sans être payés. A la fin de la journée, la seule récompense est de se rendre dans une petite grotte où l'on a abrité les figures de la Vierge, de saint Jean, de Marie-Madeleine et des deux larrons. Et encore ne peut-on les voir qu'en s'éclairant d'une maigre bougie!

Le caractère spectaculaire des travaux ne peut que frapper les imaginations. Le tout se déroule dans une atmosphère de mystères comme au Moyen Age. Chacun a conscience qu'un grand événement se prépare et par sa contribution croit concourir à l'édification d'un monument de l'histoire.

Il est difficile de nourrir une foule aussi immense. Mais, selon la légende, la huche d'une fermière des environs se remplit miraculeusement de nouvelles miches ou bien les miches qu'elle taille ne diminuent jamais; les écuelles de soupe sont toujours pleines. On chuchote que la Vierge est apparue à cette paysanne sous les traits d'une belle dame blanche. Ainsi ces miracles qui renouvellent ceux de l'Évangile édifient les fidèles et les récompensent de leur saint labeur.

Montfort veut que la croix soit la plus haute possible, aussi faut-il trouver un arbre assez grand pour la tailler. On finit par trouver dans la région de Missillac un châtaignier de 50 pieds de haut; l'arbre sera abattu, sans avoir obtenu le consentement du propriétaire et ce sera une nouvelle source d'ennuis. Ce ne sont pas moins de douze paires de bœufs qui amènent ce gigantesque tronc jusqu'au calvaire. L'arbre est transporté solennellement au milieu des étendards et des torches flamboyantes. Chaque opération donnera ainsi lieu à une cérémonie et le bon larron sera porté dans un char de triomphe rempli d'anges chantant des cantiques.

En août 1710, le calvaire est enfin dressé. Tout le christianisme est résumé dans ces tableaux : à l'entrée de

la plate-forme, on a placé la figure symbolique du serpent d'airain dont la vue guérissait autrefois les Israélistes de la morsure des serpents. A droite et à gauche de la première entrée du calvaire, s'ouvrent deux petits jardins de quinze pieds carrés: le jardin du paradis terrestre rappelle la déchéance de l'humanité par la faute du premier homme; l'autre, le jardin des Oliviers rappelle l'agonie du nouvel Adam et excite les pécheurs au repentir.

Aux quinze piliers qui surmontent le mur de clôture de la plate-forme supérieure est attaché un immense rosaire aux grains énormes dont chaque dizaine s'incline en festons gracieux, le tout formant couronne autour des trois croix. Le sentier qui serpente en colimaçon jusqu'à l'esplanade du calvaire donne accès à quinze chapelles représentant chacune un mystère du rosaire.

L'ensemble des constructions traduit le florilège de la pensée montfortaine : les rosaires gigantesques et les chapelles mariales montrent le chemin parfait pour aller à Jésus. Le Christ sur sa croix domine l'ensemble.

L'inauguration a été fixée au 14 septembre 1710, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. Des milliers de personnes sont attendues de toute la région, de Nantes bien sûr et de Bretagne. L'ordonnancement des cérémonies est minutieusement réglé à l'avance. Quatre prédicateurs célèbres ont été appelés en renfort pour prêcher aux quatre coins.

La mise en scène grandiose doit fixer définitivement le souvenir de cette cérémonie dans la mémoire du temps. Un cantique a été composé pour célébrer l'événement:

> Chers amis, tressaillons d'allégresse, Nous avons le calvaire chez nous; Courons-y, la charité nous presse D'aller voir Jésus-Christ mort pour tous.

La veille, vers quatre heures de l'après-midi, alors que des milliers de pèlerins sont déjà là, un courrier arrive : Mgr de Beauvau interdit la bénédiction du calvaire! Montfort part pour Nantes immédiatement dans l'espoir de faire revenir l'évêque sur sa décision. Son caractère obstiné force l'admiration de ses fidèles; mais son entêtement oblige aussi à s'interroger sur son comportement : il a préféré marcher jusqu'à Nantes plutôt que prendre une monture. Arrivé le lendemain à Nantes à six heures du matin, il se rend au siège épiscopal. Mgr de Beauvau est inflexible : il lui notifie un refus ferme et définitif. Aucune tractation n'est possible.

Plutôt que de retourner vers Pontchâteau, Montfort préfère rester à Nantes. Il y ronge son frein; il y passe tout l'après-midi, y couche et ne regagne Pontchâteau que le lendemain: la cérémonie a lieu sans lui. Était-ce finalement le seul but poursuivi par la manœuvre épiscopale? S'agissait-il de l'enlever au spectacle de la foule, de priver des milliers de pèlerins de leur idole et de les empêcher d'en faire un saint de son vivant?

En fait, il n'est que la première victime de ces manœuvres parlementaires qui vont fleurir tout au long du XVIIIe siècle contre les ordres religieux et le christianisme populaire. Son attitude vis-à-vis des pierres tombales dans les églises lui a attiré déjà l'hostilité des notables; ceux-ci ont trouvé un relais puissant au parlement de Bretagne, soucieux d'affirmer son pouvoir de juridiction sur les affaires ecclésiales. Certains évêques, comme Mgr de Beauvau, s'irritent de l'influence grandissante exercée par ce nouveau Savonarole qui s'affirme peu respectueux de l'ordre social. On dit de lui que c'est un illuminé, qu'il fanatise les foules, et surtout qu'il est de connivence avec l'ennemi extérieur, en l'occurrence les Anglais. Ne dit-on pas au même moment des camisards que ce sont, eux aussi, des fanatiques, de connivence avec une puissance étrangère!

Le maréchal de Châteaurenault, commandant de la Haute-Bretagne, s'inquiète du refuge qu'offre à l'ennemi, à proximité des côtes françaises, cette forteresse que constitue l'imposant calvaire. Certes, sa construction l'apparente à un château fort, avec ses douves creusées autour du calvaire et ses souterrains qui courent sous l'édifice. Certes, la monarchie absolue est hantée par le souvenir des châteaux qui défiaient le pouvoir royal.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'une telle interdiction est notifiée à Montfort. Il a essuyé un pre-

mier soufflet à son lieu de naissance en 1707, deux ans auparavant, lorsou'il a voulu ériger un calvaire sur une proéminence qui dominait la vallée du Meu. Il s'est alors heurté à une double opposition, celle du seigneur de Montfort, le duc de La Trémoille et surtout celle de l'évêque janséniste de Saint-Malo, Mgr Desmaretz, qui l'avait expulsé de son diocèse.

Il crovait avoir trouvé dans cette région de Pontchâteau le lieu idéal. Mais c'était sans compter sur l'ampleur des cabales qu'il suscitait. Et, cette fois-ci, on s'est réellement

ligué contre lui.

Le maréchal de Châteaurenault, pour fonder sa décision, s'appuie sur l'existence d'un combat naval, l'an passé, au large de Saint-Nazaire, où quatre bâtiments anglais se sont heurtés à deux frégates françaises; la guerre de Succession d'Espagne a ses prolongements à quelques milles des côtes bretonnes, ce dont Montfort ne se soucie guère. Le maréchal décide de porter l'affaire en haut lieu et transmet un dossier au marquis de Torcy, ministre des Affaires étrangères.

On dit aussi que la région est peu sûre, qu'elle est « infestée de brigands » : les convois de blé qui montent sur la capitale sont toujours escortés par la maréchaussée.

La petite noblesse de cette région est elle-même très agitée, à tel point que, le 26 mars 1720, quatre gentilshommes payeront de leur vie sur la place du Bouffay à Nantes les intrigues qu'on les accusera d'avoir nouées avec l'Espagne. Dans cette conspiration de Pontcallec, les foyers d'agitation signalés seront justement Guérande et

La Roche-Bernard, tout près de Pontchâteau.

Sur place. Montfort s'est fait un ennemi en la personne du sénéchal du duc de Coislin, seigneur de Pontchâteau, Guischard de La Chauvelière. Le sénéchal a eu deux occasions de s'irriter: Montfort a fait effacer les armoiries du duc dans l'église de Cambon puis enlever les pierres tombales, dans celle de Crossac. C'en est trop! Mais, le sénéchal n'a pas de chance car le frère du vieux duc de Coislin n'est autre que le prince-archevêque de Metz; et l'homme d'Église donne son autorisation seigneuriale. Cela ne suffit pas à désarmer toutes les oppositions.

Les accusations se multiplient contre lui dans les

milieux parlementaires et ceux-ci orchestrent en fait des

plaintes d'origines très diverses.

Partout où il passe, il fait fermer les cabarets et les maisons de jeux: il fait signer à toute une paroisse l'engagement « de fuir comme la peste les cabarets, les jeux publics, la danse, les comédies et autres spectacles. ainsi que la vanité et le luxe dans les habits et en général tout ce qui peut être occasion de péché ». Le sénéchal de Pontchâteau a prêté une oreille complaisante aux plaintes des cabaretiers de la région qui font de mauvaises affaires depuis que le « fou de Montfort » est arrivé.

Les jansénistes, influents dans le diocèse de Nantes, lui reprochent d'inciter la communion trop fréquente des fidèles. Ils mêlent leurs voix au concert des gens du monde, qui lui reprochent de favoriser la fainéantise et d'encourager dans l'oisiveté les vagabonds, mendiants et

autres coureurs de rue.

Le gigantisme du calvaire de Pontchâteau, sa véritable démesure sont aux antipodes de l'humilité et du dépouillement que prône, bien au-delà des seuls jansénistes, toute une partie de l'Église depuis la Contre-Réforme. Il n'y a qu'un pas à franchir pour traiter Montfort d'ambitieux.

La plainte du maréchal de Châteaurenault est examinée par l'intendant de Bretagne, M. Ferrand. Celui-ci se déplace, entouré d'arpenteurs qui s'empressent de prendre toutes les mesures de l'édifice, notamment la largeur des fameuses douves, objet principal du litige. L'intendant en réfère à Versailles, mais son dossier est un véritable acte d'accusation qui transforme Montfort en criminel d'État. L'affaire sur place est suivie par son subdélégué à Nantes, M. Mellier.

La ville de Nantes demeure très divisée sur cette affaire du calvaire. Certes, Grignion de Montfort y dispose de sérieux appuis auprès de quelques vieilles familles nobles, les La Tullave, Magnannes, Lanniou, Kermoisan,

la Grue.

Mais il s'est développé autour du jansénisme toute une mentalité d'opposition, qui n'a plus rien à voir avec les origines religieuses de Port-Royal : le jansénisme a seulement fourbi les armes dont se servent les gens du monde pour critiquer le christianisme populaire.

D'élégantes dames de Nantes sont accourues à Pont-

château pour voir l'étrange édifice dont l'extravagance choque la raison. Leur curiosité se porte aussi tout naturellement sur l'homme singulier qu'est Montfort. Il les accueille très froidement car il leur reproche de ne pas se prosterner devant le Christ. Il n'en faut pas plus pour froisser ces dames qui s'en retournent à Nantes fort dépitées et montées contre lui. La sentence du roi ne sera pas attendue plus longtemps: le calvaire doit être démo-

Dès le 7 septembre, le marquis de Torcy a notifié à M. de Châteaurenault l'ordre du roi. Le 18, l'intendant de Bretagne écrit à son subdélégué de Nantes: « M. le maréchal de Châteaurenault m'a envoyé copie de l'ordre qu'il a reçu pour la démolition du calvaire. Je vais concerter avec lui cette expédition. Grignion en mourra de douleur, sans savoir ce que deviendra l'abbé Barrin. Le premier est un grand fou pour toutes les extravagances dont vous me parlez. »

Mgr de Beauvau essaye de tempérer un peu l'ardeur royale, en écrivant le 20 septembre 1710 au père Le Tellier, ministre de la Feuille des bénéfices et confesseur

du roi, ennemi notoire des jansénistes.

« J'ajoute à ma lettre que M. le marquis de Torcy me donne avis que le roi a donné l'ordre de supprimer les ouvrages qu'un missionnaire avait fait faire un peu imprudemment. Mais il y a une chapelle que j'ai ordonné de rétablir dans ma visite, qui est de la paroisse de Pontchâteau; elle est sous l'invocation de la Magdeleine. Il y a des messes fondées : cela ferait crier les peuples et les prêtres qui y donnent des messes (si on ne la rétablissait pas).

« Si j'osais dire mon avis, ce serait de remplir de son calvaire les fossés, et de laisser là une croix pour contenter le peuple. Je n'avais pas voulu permettre la bénédiction des figures et du lieu, à cause des fossés et des souterrains ou caveaux. Pour la chapelle de la Magdelei-

ne, il faudrait la laisser achever de bâtir.

« Pardon, mon Très Révérend Père, si je vous importune de cette bagatelle, qui ne le paraît peut-être pas au peuple... »

L'abbé Barrin tente lui-même une démarche auprès de

l'intendant qui souhaite la destruction totale. Mais il n'a pas plus de succès. La raison d'État seule doit l'emporter!

« Il faut tâcher qu'il ne reste rien de cette action indiscrète, écrit l'intendant à Mellier le 23 septembre; si on laisse quelques murailles, ce sera pour enfermer

Grignion. »

En novembre, le subdélégué Mellier recoit le mot suivant de l'intendant : « M. le Maréchal de Châteaurenault m'a parlé d'un placet de l'abbé Barrin. Il dit avoir fait réponse à cheval et que tous ces dévots ont perdu

l'esprit. »

La démolition est d'abord confiée à M. de Lannion, lieutenant général de Nantes: mais c'est un parent des Barin et, craignant sans doute de démolir un édifice religieux, il préfère se dérober. Aussi, c'est le lieutenant d'Espinose, commandant la milice de Pontchâteau, qui en sera chargé. Il doit quérir cinq cents hommes dans les campagnes environnantes, non sans mal car ceux-ci craignent les foudres divines en commettant un acte « sacrilège ».

L'intendant Ferrand écrit alors avec humour à

Mellier:

« Je n'ai point de nouvelles de M. d'Espinose. S'il meurt dans l'opération, le peuple regardera sa mort comme une punition de Dieu. Pourvu que le calvaire soit abattu, il ne

nous en faut pas davantage. »

Mais le lieutenant se heurte à un refus de la part des paysans requis d'office. Ceux-ci ne veulent pas détruire la montagne « sainte ». L'essentiel, pour les autorités, c'est d'enlever les trois grandes croix qui dominent le paysage. Mais le caractère sacré des statues oblige à prendre de multiples précautions. Finalement, elles sont envoyées à Nantes, chez un protecteur de Montfort.

La butte ne sera jamais détruite car, au bout de plusieurs mois, le lieutenant, devant la mauvaise volonté manifeste des manouvriers, préférera arrêter les travaux de démolition. « On a été trois mois, écrit l'abbé Olivier, sans avoir pu détruire la moitié de la montagne quoiqu'on ait forcé grand nombre de peuple à y travailler. Il semble que les hommes avaient eu des bras de fer pour

l'édifier et des bras de laine pour le détruire. On voit aujourd'hui le mont et les fossés presque entiers. »

Mais le calvaire détruit, Grignion de Montfort continue d'être poursuivi par la vindicte publique. Alors qu'il est reparti prêcher à Saint-Molf dans la presqu'île guérandaise, il reçoit un courrier de Mgr de Beauvau lui interdisant le ministère de la prédication et de la confession sur tout le territoire de son diocèse. Mgr de Beauvau n'était pas janséniste mais il a fini par céder aux pressions convergentes de son entourage qui souhaite l'éloignement de l'inopportun prédicateur.

Celui-ci accueille la nouvelle avec sérénité. La Providence ne l'a-t-elle voulu ainsi? Le saint homme doit bien s'y résigner. L'un des prêtres nantais qui l'accueille après sa « disgrâce » a laissé son témoignage : « Cette paix, cette tranquillité, cette égalité d'âme dont il ne se démentit point pendant huit jours me surprit; je l'admirai. Ce que j'avais su de lui me l'avait fait regarder comme un homme de bien. Mais cette patience, cette soumission à la Providence dans une occasion aussi délicate que celle-là, la sérénité, la joie même qui paraissait sur son visage, malgré un coup si accablant pour lui, me le firent alors regarder comme un saint, m'inspirèrent des sentiments de respect et de vénération pour sa vertu, que j'ai toujours conservés depuis et que je conserverai jusqu'à la mort. »

Il se retire alors à Nantes, rue des Hauts-Pavés, près d'une petite chapelle qu'il restaure. Très vite, une petite troupe de fidèles se reconstitue autour de lui. Une nouvelle association est née, Notre-Dame-des-Cœurs, qui récite le rosaire. Deux demoiselles vertueuses vont l'aider à accueillir les infirmes qui accourent encore de partout. Un petit hospice doit être créé pour accueillir ces incurables.

Pendant ce séjour nantais, il s'illustre par un nouveau fait d'armes. Il rencontre, un jour, sur la Motte Saint-Pierre une mêlée furieuse de soldats et d'ouvriers croisant le fer entre eux. Pleuvent les coups certes, mais surtout les jurons et les blasphèmes, ce qu'il ne peut supporter.

Il s'agenouille alors sur le pavé et se met à réciter son

chapelet pour faire cesser les combats. Mais ceux-ci se prolongent tandis qu'il bout d'impatience. Aussi ne peutil résister à la tentation de séparer les antagonistes. Il s'apercoit alors que l'objet du litige n'est autre qu'un damier. On appelait à l'époque ce jeu le « blanc et noir » et on avait coutume de parier sur le nom du gagnant. Les jeux se terminaient chaque fois en rixes sanglantes. Il a tôt fait de prendre la table de jeux à bras-le-corps, et de la renverser, puis de la piétiner allègrement. Mais les soldats ne l'entendent pas ainsi et se ruent sur lui, mettent ses vêtements en lambeaux et le menacent de lui passer une épée en travers du corps. Son attirance prononcée pour le martyre trouvait enfin là un exutoire. Les soldats lui demandent de rembourser le jeu détruit. Mais, enflammé de colère, il les harangue et leur jure que, même s'il avait tout l'or du monde, il ne se gênerait pas pour brûler tous les jeux de hasard.

Les soldats, craignant que ne se réalise l'une de ses prophéties, préfèrent l'emmener au château sous bonne escorte. Ce singulier prisonnier récitant son chapelet, rayonnant de joie est suivi de toute une populace qui le harcèle et lui lance des quolibets. Le Christ n'a-t-il pas été conduit ainsi au Golgotha! Mais le calvaire de Montfort va s'arrêter à la prison de Nantes car il est libéré grâce à l'intervention d'un ami.

- Je ne me souviens pas d'avoir eu tant de joie dans toute ma vie; mon contentement aurait été parfait si j'avais eu le bonheur d'être emprisonné..., racontera-t-il le lendemain à M. des Bastières.

- N'avez-vous point craint de perdre la vie? lui demande ce dernier.

 Non, je regrette de ne pas avoir été en mission chez les barbares répandre mon sang pour la gloire de Jésus-Christ! lui répond Grignion.

L'échec de Pontchâteau a pourtant été très douloureux. Que les autorités civiles ne l'aient point soutenu, peu lui importe! Il n'attend rien des grands du monde qui sacrifient la gloire de Dieu à leurs intérêts politiques. Mgr de Beauvau l'a lâchement abandonné, obéissant sans

doute aux injonctions des autorités de l'État et prêtant une oreille discrète aux critiques des chanoines de son entourage. Toute la ville de Nantes se moque de lui.

« Je me divertis bien, hier, aux Croix, avec la présidente de Cornulier, sur le grignionisme dont elle est plus infatuée que l'abbé Barin », écrit Ferrand. L'intendant ne cesse de répéter : « Grignion est un fou » ou « Grignion est un extravagant ». Mgr de Beauvau doute lui-même de la sainteté de Montfort. « Trop de perfection passait pour

un crime », écrira judicieusement J.-B. Blain.

Il est donc à nouveau seul, abandonné de tous. Il n'a plus que le soutien de Dieu et des déshérités en qui il voit l'image de Dieu sur la terre. C'est alors qu'il prend la décision d'entrer chez les dominicains; venant de lui, ce choix d'un ordre mendiant n'est pas une surprise. Sa vénération pour le Poverello aurait pu le conduire aussi vers les héritiers de celui-ci, franciscains ou capucins. Mais il leur préfère de loin les dominicains. Deux raisons ont pu justifier son choix. Les fils de saint Dominique partagent avec lui la même dévotion pour la Vierge Marie. Ce sont eux qui ont répandu le rosaire tout au long du Moyen Age. D'autre part, saint Dominique a été la figure de proue de la lutte contre les hérétiques. N'est-ce pas lui qui a fulminé avec fougue dans la cathédrale d'Albi contre toutes les fausses croyances? D'ailleurs Grignion n'a pas attendu ce jour-là pour mener la même vie que ces moines mendiants et revêtir leur habit. Mais il n'avait pas encore prononcé de vœux solennels de pauvreté. Ce sera chose faite le 10 novembre 1710.

A l'époque, l'entrée dans un tel ordre n'entraîne pas de sévères contraintes d'obéissance à un supérieur. Les moines vagabondent souvent au gré de la Providence et il affectionne ce genre de vie. Il se contente donc ainsi de régulariser sa situation aux yeux de l'Église; mais son geste a l'avantage de le dégager de tout lien avec les

évêques et le clergé séculier.

Le terrible hiver 1710-1711 lui fournit une dernière occasion de s'illustrer à Nantes, avant de repartir en mission sous d'autres cieux. Les crues de la Loire ont isolé un îlot de maisons sur la rive gauche et leurs habitants se trouvent encerclés par les eaux, risquant d'y périr si on ne leur porte pas rapidement secours. Or les flots tourbillonnants du fleuve démesurément grossi ren-

dent l'opération de sauvetage très périlleuse. Il donne alors sa bénédiction à un bateau qui organise le passage des malheureux riverains sur l'autre berge.

On y vit encore un miracle; la tradition veut que les planches de ce bateau, même vermoulues, lui assurèrent la protection pendant de longues années encore.

Il est désormais interdit de séjour dans les diocèses de Saint-Malo, Poitiers et Nantes. Seuls, les évêgues de Luçon et de La Rochelle apprécient son apostolat. C'est donc tout naturellement vers ceux-ci qu'il va se diriger.